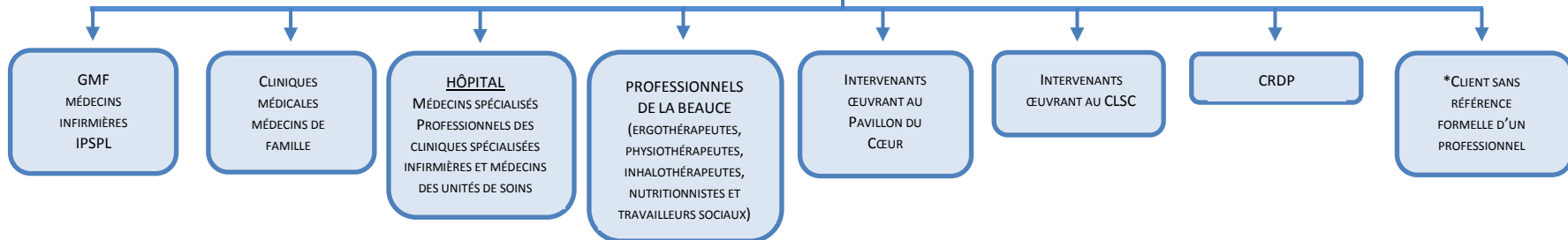


TRAJECTOIRE DE RÉFÉRENCE À UN OU DES SERVICES OFFERTS À LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIES CHRONIQUES

PROVENANCE DES CLIENTÈLES ATTEINTES



*Les clients avec
une référence
d'un professionnel
seront priorités

Les services offerts à la clientèle atteinte de maladies chroniques sont complémentaires.
Ils peuvent être faits simultanément ou progressivement selon la capacité du client.

CLIENTÈLE ADMISSIBLE

Maladies cardiovasculaires, maladies pulmonaires, diabète de type 1 ou 2, hypertension artérielle, dyslipidémie (cholestérol), insuffisance rénale, obésité, cancer, AVC

PPR : PROGRAMME DE PRÉVENTION ET RÉADAPTATION

Le client doit être ambulatoire et son état doit être stable

- Durée : 10 à 12 semaines à raison de 2 à 3 rencontres d'une heure par semaine
- Un encadrement assuré par des professionnels de la santé : infirmière, kinésiologue, inhalothérapeute, nutritionniste
 - L'évaluation de l'état de santé et de la condition physique de chaque client en début et en fin de programme
 - Des enseignements sur les facteurs de risques et les saines habitudes de vie
 - Des exercices, cardiovasculaires, musculaires et des étirements
 - La remise d'un bilan de santé à la fin du programme
 - Lettre de rétroaction au référant à la fin du programme

Offert au Pavillon du cœur :
Beauceville et Saint-Georges
Sur références d'un professionnel de la santé
Formulaire BCE-473

ENSEIGNEMENTS DE GROUPE SPÉCIFIQUE À LA MALADIE CHRONIQUE

Le client doit être ambulatoire et doit être apte à recevoir un enseignement en groupe

- Diabète (2 à 3 séances)
- 3^e séance : s'adresse exclusivement aux clients qui prennent de l'insuline
N.B. Le passage à l'insuline doit avoir été fait préalablement par le professionnel de la santé
- Hypertension artérielle (1 séance)
- Cholestérol : (1 séance)
- Maladie pulmonaire obstructive chronique (2 séances)
- Angine / infarctus (1 séance)
- Saine gestion du poids (1 séance)
- Lettre de rétroaction au référant à la fin du ou des programmes d'enseignements complétés

Offert au Pavillon du cœur :
Beauceville et Saint-Georges
Sur références d'un professionnel de la santé
Formulaire BCE-473

SUIVIS INDIVIDUALISÉS

Si la condition du client le requiert, et que ce dernier correspond aux critères d'admissibilité d'un programme visé, une référence interne à des professionnels de l'ancien CSSSB pourra être faite par les intervenants impliqués dans le suivi des maladies chroniques au Pavillon du cœur.

INFIRMIÈRE PAVILLON DU CŒUR
418 227-1843, POSTE 211

CLIENTÈLE ADMISSIBLE

Toute clientèle

CAT : CENTRE D'ABANDON DU TABAGISME

- Soutien par un professionnel de la santé
- Offre un ensemble de services sur mesure pour chacun des clients

Sur référence d'un professionnel
de la santé
Formulaire
Ou

Le client peut faire la démarche
lui-même en appelant au :

418 774-5722
ou
418 228-2244